

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 01276

Numéro SIREN : 332 252 980

Nom ou dénomination : APSYS

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2021 sous le numéro de dépôt B2021/025173


CERTIFIÉ CONFORME

APSYS
AUGMENTED TRUST

**37, Av de l'Escadrille Normandie Niémen
31700 BLAGNAC**

S.A.S. au Capital de 750 000 €

RCS TOULOUSE 332252980

**COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2020**

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	2020	2019	Variation
CHIFFRE D'AFFAIRES	2.9	65 273	65 828	-555
Subventions d'exploitation		208	136	72
Reprises sur provisions	2.5	426	2 433	-2 007
Transfert de charges		110	139	-28
Autres produits		17	170	-153
Produits d'exploitation		66 034	68 705	-2 671
Achats de marchandises		104	677	-573
Autres achats & charges externes		13 476	16 966	-3 490
Impôts, taxes et vers. assim.		1 877	1 669	208
Salaires et Traitements		26 654	23 907	2 747
Charges sociales		11 980	11 748	231
Amortissements et provisions	2.2/2.5	1 581	1 502	79
Autres charges		70	204	-134
Charges d'exploitation		55 743	56 674	-931
RESULTAT D'EXPLOITATION		10 291	12 031	-1 740
Produits financiers		96	1	96
Charges financières		79	590	-511
RESULTAT FINANCIER		17	-590	606
RESULTAT COURANT		10 308	11 442	-1 134
Produits exceptionnels		3		3
Charges exceptionnelles		31	61	-31
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-28	-61	33
Participation des salariés & Intéressement		1 339	3 007	-1 668
Impôts sur les bénéfices	2.10	1 046	1 003	43
RESULTAT DE L'EXERCICE		7 896	7 371	524

BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	Brut	Amort. & Prov.	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Concessions, brevets, licences, logiciels	2.1/2.2	1 230	1 015	214	187	28
Fonds commercial	2.1/2.2	234		234	234	
Autres immobilisations incorporelles	2.1/2.2	448		448	448	
Installations techniques, matériel et outillage	2.1/2.2	8	6	2	3	-2
Autres immobilisations corporelles	2.1/2.2	4 408	2 239	2 168	2 122	46
Immob. en cours / Avances & acomptes	2.1/2.2	49		49	68	-19
Participations et créances rattachées	2.1/2.3/2.5	925	900	25	25	
Prêts		615		615	510	104
Autres immobilisations financières		201		201	229	-28
ACTIF IMMOBILISE		8 117	4 161	3 957	3 827	130
Clients et comptes rattachés	2.4/2.5	28 437	863	27 573	33 613	-6 040
Autres créances	2.4	31 529		31 529	24 916	6 613
Avances et acomptes versés sur commandes	2.4	183		183	56	127
Disponibilités					1	
Charges constatées d'avance	2.4	492		492	95	397
ACTIF CIRCULANT		60 641	863	59 778	58 681	1 096
Ecarts de conversion - Actif		20		20		20
TOTAL ACTIF		68 779	5 024	63 755	62 508	1 247

BILAN PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Capital social	2.8	750	750	
Réserve légale		75	75	
Autres réserves		18 548	18 548	
Report à nouveau		12 057	4 686	7 371
Résultat de l'exercice		7 896	7 371	524
CAPITAUX PROPRES		39 326	31 430	7 896
Provisions pour risques	2.5		68	-68
Provisions pour charges	2.5	3 383	3 377	6
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		3 383	3 445	-62
Emprunts et dettes auprès des ét. de crédits	2.4	309	348	-39
Emprunts et dettes financières diverses	2.4			
Avances et acomptes reçus sur commandes	2.4	571	545	26
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2.4	5 573	7 672	-2 099
Dettes fiscales et sociales	2.4	11 137	14 754	-3 617
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2.4	88	147	-60
Autres dettes	2.4	762	1 424	-662
Produits constatés d'avance	2.4	2 605	2 743	-138
DETTES		21 045	27 633	-6 588
Ecarts de conversion - Passif		1		
TOTAL PASSIF		63 755	62 508	1 247

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2020**

SOMMAIRE

1	FAITS MARQUANTS ET REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	7
1.1	Immobilisations incorporelles et corporelles.....	8
1.2	Amortissements	8
1.3	Immobilisations financières	8
1.4	Créances	8
1.5	Opérations commerciales en devises.....	8
1.6	Provisions pour risques et charges.....	9
1.7	Engagements pris en matière de retraite et médaille du travail	9
1.8	Chiffre d'affaires	9
1.9	Impôt sur les sociétés.....	10
2	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT.....	11
2.1	Immobilisations	11
2.2	Amortissements	11
2.3	Tableau des filiales et participations.....	11
2.4	Echéancier des créances et dettes	12
2.5	Etat des provisions et des dépréciations.....	13
2.6	Produits et avoirs à recevoir.....	13
2.7	Charges à payer et avoirs à établir	13
2.8	Composition du capital social.....	14
2.9	Ventilation du chiffre d'affaires net	14
2.10	Ventilation de l'impôt sur les sociétés	14
3	AUTRES INFORMATIONS.....	14
3.1	Effectif en équivalents temps plein moyens	14
3.2	Honoraires du commissaire aux comptes	14
3.3	Rémunérations des dirigeants.....	15
3.4	Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés	15
3.5	Identité de la société consolidant les comptes de la société.....	15
3.6	Evénements postérieurs à la clôture.....	15

1 FAITS MARQUANTS ET REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice 2020 a été très fortement marqué par la crise sanitaire liée au Covid-19 et à la dégradation du contexte économique associée. A partir du mois de mars 2020, les mesures prises par le Gouvernement afin de lutter contre l'épidémie ont fortement perturbé les activités de la société. APSYS a réorganisé son activité, avec un recours massif au télétravail, pour préserver la sécurité sanitaire de ses collaborateurs et mis en place un certain nombre d'actions visant à préserver la structure.

Malgré la crise, la société a réussi à maintenir son chiffre d'affaires à un niveau proche de celui de l'exercice 2019, avec une légère baisse de 555 K€ soit -1%. Le niveau d'activité a été en deçà des prévisions puisque des projets ont été arrêtés ou reportés par certains clients dans le cadre de leurs plans de réduction de coûts et le développement d'activités nouvelles a été rendu difficile par le contexte économique.

APSYS a mis en place des mesures rigoureuses en matière de maîtrise des coûts telles que l'adaptation du plan de recrutement, le gel des salaires et le report ou l'annulation de certaines dépenses. En conséquence, les dépenses de sous-traitance ont diminué de 2 281 K€ soit -24% par rapport à 2019, les frais de déplacement ont chuté de 909 K€ soit -65% et les investissements ont connu une baisse de 506 K€ soit -37% par rapport à 2019.

Pour faire face à cette situation, APSYS a également eu recours aux mesures de chômage partiel entre mars et décembre 2020, pour les collaborateurs dont l'activité a dû être temporairement arrêtée. A ce titre, la société a perçu la somme 662 K€ d'indemnités de la part de l'Etat.

Les difficultés de paiement de certains clients et l'augmentation des créances douteuses ont conduit à augmenter les provisions pour dépréciation de 433 K€ au cours de l'exercice, de façon à couvrir le risque d'impayés et le stock de provisions s'établit à 863 K€ en fin d'exercice.

L'intéressement et la participation ont diminué de 1 668 K€ soit -55% par rapport à l'exercice précédent.

L'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie ont été constatés en résultat d'exploitation, conformément aux recommandations de l'Autorité des normes comptables.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en milliers d'euros. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées au coût d'acquisition. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

1.2 Amortissements

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien. Les durées habituellement retenues sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels de gestion	L	7 ans
Logiciels et progiciels techniques	L	1 à 5 ans
Matériel téléphonie	L	5 à 10 ans
Agencement	L/D	5 à 10 ans
Matériel de transport	L	4 ans
Matériel de bureau	L/D	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	L	5 à 10 ans

1.3 Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition y compris les frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.4 Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

1.5 Opérations commerciales en devises

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture. Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif », lorsqu'il s'agit d'un gain

latent. Les « écarts de conversion actifs » font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

4.6 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées lorsque l'entité a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Elles sont évaluées selon la meilleure estimation de la sortie de ressources.

4.7 Méthode d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires

APSYS a adopté la méthode dite du « corridor » de la recommandation ANC n°2013-02 pour l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraite et avantages similaires. Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre des indemnités de départ à la retraite et de médaille du travail est comptabilisé, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

4.8 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement, sauf pour les activités spécifiques de maintenance.

La marge à terminaison des contrats à long terme est estimée sur la base d'analyses de coûts et de produits à terminaison révisées de manière périodique et régulière pendant toute la durée des contrats.

Les produits à terminaison des contrats incluent :

- le prix de vente initial,
- les avenants, réclamations, incitations et modifications au contrat dans la mesure où il est quasi-certain que ces changements se traduiraient par la comptabilisation de chiffre d'affaires pouvant être mesuré de façon fiable.

Les coûts à terminaison des contrats incluent :

- le coût des heures des personnels directement affectés au contrat, valorisé au coût par catégorie,
- les études sous-traitées,
- et les achats de matériels.

Le chiffre d'affaires présenté au compte de résultat correspond à la facturation ajustée en fonction de l'avancement des contrats en cours. L'écart calculé contrat par contrat entre le chiffre d'affaires à l'avancement et la facturation est présenté au bilan, selon le signe en :

- factures à établir,
- ou produits constatés d'avance.

Le pourcentage d'avancement applicable aux contrats à long terme est déterminé par le rapport des coûts encourus sur les coûts estimés à terminaison.

Toute perte à terminaison probable sur un contrat est provisionnée pour sa totalité dès qu'elle est identifiée.

Pour les activités de maintenance d'outils informatiques, le chiffre d'affaires est reconnu de façon linéaire sur la durée contractuelle de la prestation.

21.1.3.1.1. Impôts sur les sociétés

APSYS fait partie du groupe fiscal constitué par AIRBUS SAS en application des articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

Une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat si elle était imposable distinctement est versée à la société tête du groupe d'intégration fiscale. A la sortie d'un exercice déficitaire, APSYS ne serait titulaire d'aucune créance à ce titre sur la société tête de groupe.

2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

2.1 Immobilisations

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Acquisitions	Cessions & Mises au rebut	31/12/2020
Logiciel	1 082	148		1 230
Fond commercial	682			682
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 764	148		1 912
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8			8
Installations générales, agencements, aménagements	1 701	79		1 780
Matériel de transport	80		14	66
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 064	623	125	2 562
Avance et acompte versées sur commandes/Immo en cours	68		19	49
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 920	702	158	4 464
Autres participations	925			925
Prêts & autres immobilisations financières	739	108	31	816
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 664	108	31	1 741
TOTAL	7 349	958	189	8 117

2.2 Amortissements

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020
Logiciel	895	120		1 015
Fond commercial				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	895	120		1 015
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4	2		6
Installations générales, agencements, aménagements	662	127		788
Matériel de transport	80		14	66
Matériel de bureau, informatique, mobilier	981	528	124	1 385
Avance et acompte versée sur commandes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 727	656	138	2 245
TOTAL	2 622	777	138	3 261

2.3 Tableau des filiales et participations

	Capital	Réserves et RAN	Quote-part du capital détenue	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat net	Dividendes encaissés
				Brute	Nette					
Filiales										
Apsys Risk Engineering Ltd (2019)	750 K€	-1211K€	100%	900K€	0			402K€	-90K€	0
Apsys Risk Engineering GmbH (2019)	25 K€	384K€	100%	25K€	25K€			2465K€	49K€	0
Participations										
Néant										

2.4 Échéancier des créances et dettes

Créances (en milliers d'euros)	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an
Prêts	615		615
Autres immobilisations financières	201		201
Créances clients	28 437	28 437	
Personnel et comptes rattachés	12	12	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	887	887	
Groupe et associés	30 622	30 622	
Débiteurs divers	191	191	
Charges constatées d'avance	492	492	
TOTAL	61 457	60 641	816

Dettes (en milliers d'euros)	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, moins de 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	309	5	304	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 573	5 573		
Personnel et comptes rattachés	4 103	4 103		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	792	792		
Dettes fiscales	6 241	6 241		
Groupe et associés	759	759		
Autres dettes	662	662		
Produits constatés d'avance	2 605	2 605		
TOTAL	21 045	20 741	304	

2.5 Etat des provisions et des dépréciations

Provisions	31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020
Pour perte à terminaison	68		68	
Pour pensions et obligations	2 257	371	57	2 571
Pour litiges	530	28	301	257
Liées à des participations	590	60	95	555
TOTAL I	3 445	459	521	3 383

Dépréciations	31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres de participations	900			900
Sur comptes clients	430	433		863
TOTAL II	1 330	433		1 763

TOTAL I + II	4 775	892	521	5 146
---------------------	--------------	------------	------------	--------------

Dotations et reprises d'exploitation	824	426	
Dotations et reprises financières	60	95	
Dotations et reprises exceptionnelles	9		

2.6 Produits et avoirs à recevoir

(en milliers d'euros)	Montant TTC
Créances clients	8 795
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	748
TOTAL	9 543

2.7 Charges à payer et avoirs à établir

(en milliers d'euros)	Montant TTC
Fournisseurs et comptes rattachés	4 731
Personnel et comptes rattachés	4 096
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	2 178
TOTAL	11 005

2.8 Composition du capital social

Le capital de 750 000 euros est divisé en 44 500 actions dont 99,10 % détenues par Airbus SAS.

	Nombre
Actions composant le capital social au début de l'exercice	44 500
Actions émises pendant l'exercice	
Actions remboursées pendant l'exercice	
Actions composant le capital social en fin d'exercice	44 500

2.9 Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition du CA par zones géographiques	
France	61 130
Etranger	4 143
Total	65 273

2.10 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés 2020 est une charge nette de 1046 k€ et il se compose de :

- une charge de 2 870 K€ sur le résultat courant,
- une produit de 8 K€ sur le résultat exceptionnel,
- et un produit de 1 817 K€ de crédits d'impôt (recherche et mécénat).

3 AUTRES INFORMATIONS

3.1 Effectif en équivalents temps plein moyens

Personnel salarié	
Cadres	549
Employés	61
Total	610

3.2 Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires au titre de la certification des comptes annuels s'élève à 31 K€.

2.3 Rémunérations des dirigeants

Le Président ne reçoit pas de rémunération directe, il est rémunéré par le groupe qui refacture la société. Les montants ne sont pas indiqués car cela reviendrait à donner une information individuelle.

2.4 Engagements pour la retraite, pensions, retraites et engagements similaires

Les principales hypothèses retenues pour le calcul l'engagement au titre des indemnités de départ à la retraite et des médailles du travail sont :

- taux d'actualisation : 0,5 %
- taux d'augmentation des salaires : 2,5 %
- taux d'inflation : 1,5%

L'engagement total s'élève à 2 895 K€ et le montant provisionné, selon la méthode du corridor, s'établit à 2 571 K€.

2.5 Intégrité de la société consolidée et les comptes de la société

Les comptes d'APSYS sont inclus dans les comptes consolidés de :
Airbus SAS
2 Rond-Point Emile Dewoitine
31700 Blagnac
SIREN : 383474814

2.6 Mouvements financiers à l'actif net

Néant

CERTIFIÉ CONFORME

APSYS

Société par actions simplifiée au capital de 750 000 euros
Siège social : ZAC du Grand Noble, 37, Avenue de l'Escadrille Normandie Niemen,
31700 Blagnac
RCS TOULOUSE : 332 252 980

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 29 JUIN 2021

Le 29 juin 2021 à 11 heures les actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle dans les locaux d'APSYS.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

Société Airbus SAS, actionnaire majoritaire, est représentée par Monsieur David Zakin. Les ayants droit de Monsieur Paoletti, actionnaire minoritaire, ne sont pas identifiés et sont absents.

Le cabinet Ernst & Young et Autres, commissaire aux comptes, et les représentants du Comité d'Entreprise, régulièrement convoqués, sont absents et excusés.

L'Assemblée étant en mesure de délibérer valablement est donc déclarée régulièrement constituée.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Christian Forestier, Président.

Madame Natallia Varabyova est désignée comme secrétaire.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires et au commissaire aux comptes ;
- La feuille de présence ;
- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice 2020 ;
- Les comptes annuels clos le 31 décembre 2020 (bilan, compte de résultat et annexes) ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Le texte des résolutions proposées.

Il déclare que les comptes annuels, le rapport de gestion, le texte des résolutions proposées et le rapport du Commissaire aux comptes ont été adressés aux actionnaires, aux représentants du Comité d'entreprise et au Commissaire aux comptes avec la lettre de convocation.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Approbation du rapport de gestion du Président, du rapport général du Commissaire aux comptes, des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président et aux membres du Comité d'Administration ;
- Conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce ;

- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes.

Le Président présente les comptes de la Société pour l'exercice écoulé, donne lecture du rapport de gestion, ainsi que des rapports des Commissaires aux Comptes.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général des commissaires aux comptes, approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties, les comptes, le bilan et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de la Société tels qu'ils ont été établis et présentés, ainsi que les opérations traduites par lesdits comptes.

En conséquence, elle donne quitus aux Président de la Société et aux membres du Comité d'Administration pour l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte que les conventions conclues et autorisées antérieurement se sont poursuivies et qu'aucune convention visée à l'Article L 227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Comité d'Administration, décide d'affecter la totalité du résultat de l'exercice 2020 soit le bénéfice de 7 895 545,73 € en report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire Ernst & Young Audit dont le siège se trouve au 1-2 place des Saisons à Courbevoie Paris La Défense (92400), pour une durée de six exercices, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2027 pour statuer sur les comptes de 2026.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes suppléant la société Auditex dont le siège se trouve au 1-2 place des Saisons à Courbevoie Paris La Défense (92400), pour une durée de six exercices, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2027 pour statuer sur les comptes de 2026.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal.

Actionnaire majoritaire
Airbus SAS



David Zakin
Représentant autorisé



Christian Forestier
Président



Natallia Varabyova
Secrétaire



Apsys

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tel. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Apsys

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Apsys,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Apsys relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du comité d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 23 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Signé numériquement par
Pierre Constant
Pierre.Constant
DN: cn=Pierre Constant,
o=iaf-pierre.constant@fr.ey.com
Date: 2021.04.23 13:13:19
+0200'

Pierre Constant

APSYS

AUGMENTED TRUST

**37, Av de l'Escadrille Normandie Niémen
31700 BLAGNAC**

S.A.S. au Capital de 750 000 €

RCS TOULOUSE 332252980

**COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2020**

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	2020	2019	Variation
CHIFFRE D'AFFAIRES	2.9	65 273	65 828	-555
Subventions d'exploitation		208	136	72
Reprises sur provisions	2.5	426	2 433	-2 007
Transfert de charges		110	139	-28
Autres produits		17	170	-153
Produits d'exploitation		66 034	68 705	-2 671
Achats de marchandises		104	677	-573
Autres achats & charges externes		13 476	16 966	-3 490
Impôts, taxes et vers. assim.		1 877	1 669	208
Salaires et Traitements		26 654	23 907	2 747
Charges sociales		11 980	11 748	231
Amortissements et provisions	2.2/2.5	1 581	1 502	79
Autres charges		70	204	-134
Charges d'exploitation		55 743	56 674	-931
RESULTAT D'EXPLOITATION		10 291	12 031	-1 740
Produits financiers		96	1	96
Charges financières		79	590	-511
RESULTAT FINANCIER		17	-590	606
RESULTAT COURANT		10 308	11 442	-1 134
Produits exceptionnels		3		3
Charges exceptionnelles		31	61	-31
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-28	-61	33
Participation des salariés & Intéressement		1 339	3 007	-1 668
Impôts sur les bénéfices	2.10	1 046	1 003	43
RESULTAT DE L'EXERCICE		7 896	7 371	524

BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	Brut	Amort. & Prov.	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Concessions, brevets, licences, logiciels	2.1/2.2	1 230	1 015	214	187	28
Fonds commercial	2.1/2.2	234		234	234	
Autres immobilisations incorporelles	2.1/2.2	448		448	448	
Installations techniques, matériel et outillage	2.1/2.2	8	6	2	3	-2
Autres immobilisations corporelles	2.1/2.2	4 408	2 239	2 168	2 122	46
Immob. en cours / Avances & acomptes	2.1/2.2	49		49	68	-19
Participations et créances rattachées	2.1/2.3/2.5	925	900	25	25	
Prêts		615		615	510	104
Autres immobilisations financières		201		201	229	-28
ACTIF IMMOBILISE		8 117	4 161	3 957	3 827	130
Clients et comptes rattachés	2.4/2.5	28 437	863	27 573	33 613	-6 040
Autres créances	2.4	31 529		31 529	24 916	6 613
Avances et acomptes versés sur commandes	2.4	183		183	56	127
Disponibilités					1	
Charges constatées d'avance	2.4	492		492	95	397
ACTIF CIRCULANT		60 641	863	59 778	58 681	1 096
Ecarts de conversion - Actif		20		20		20
TOTAL ACTIF		68 779	5 024	63 755	62 508	1 247

BILAN PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Capital social	2.8	750	750	
Réserve légale		75	75	
Autres réserves		18 548	18 548	
Report à nouveau		12 057	4 686	7 371
Résultat de l'exercice		7 896	7 371	524
CAPITAUX PROPRES		39 326	31 430	7 896
Provisions pour risques	2.5		68	-68
Provisions pour charges	2.5	3 383	3 377	6
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		3 383	3 445	-62
Emprunts et dettes auprès des ét. de crédits	2.4	309	348	-39
Emprunts et dettes financières diverses	2.4			
Avances et acomptes reçus sur commandes	2.4	571	545	26
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2.4	5 573	7 672	-2 099
Dettes fiscales et sociales	2.4	11 137	14 754	-3 617
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2.4	88	147	-60
Autres dettes	2.4	762	1 424	-662
Produits constatés d'avance	2.4	2 605	2 743	-138
DETTES		21 045	27 633	-6 588
Ecarts de conversion - Passif		1		
TOTAL PASSIF		63 755	62 508	1 247

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2020**

SOMMAIRE

1	FAITS MARQUANTS ET REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	7
1.1	Immobilisations incorporelles et corporelles.....	8
1.2	Amortissements	8
1.3	Immobilisations financières	8
1.4	Créances	8
1.5	Opérations commerciales en devises.....	8
1.6	Provisions pour risques et charges.....	9
1.7	Engagements pris en matière de retraite et médaille du travail	9
1.8	Chiffre d'affaires.....	9
1.9	Impôt sur les sociétés.....	10
2	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT.....	11
2.1	Immobilisations	11
2.2	Amortissements	11
2.3	Tableau des filiales et participations	11
2.4	Echéancier des créances et dettes	12
2.5	Etat des provisions et des dépréciations.....	13
2.6	Produits et avoirs à recevoir.....	13
2.7	Charges à payer et avoirs à établir	13
2.8	Composition du capital social.....	14
2.9	Ventilation du chiffre d'affaires net	14
2.10	Ventilation de l'impôt sur les sociétés	14
3	AUTRES INFORMATIONS.....	14
3.1	Effectif en équivalents temps plein moyens	14
3.2	Honoraires du commissaire aux comptes	14
3.3	Rémunérations des dirigeants.....	15
3.4	Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés	15
3.5	Identité de la société consolidant les comptes de la société	15
3.6	Evénements postérieurs à la clôture.....	15

1 FAITS MARQUANTS ET REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice 2020 a été très fortement marqué par la crise sanitaire liée au Covid-19 et à la dégradation du contexte économique associée. A partir du mois de mars 2020, les mesures prises par le Gouvernement afin de lutter contre l'épidémie ont fortement perturbé les activités de la société. APSYS a réorganisé son activité, avec un recours massif au télétravail, pour préserver la sécurité sanitaire de ses collaborateurs et mis en place un certain nombre d'actions visant à préserver la structure.

Malgré la crise, la société a réussi à maintenir son chiffre d'affaires à un niveau proche de celui de l'exercice 2019, avec une légère baisse de 555 K€ soit -1%. Le niveau d'activité a été en deçà des prévisions puisque des projets ont été arrêtés ou reportés par certains clients dans le cadre de leurs plans de réduction de coûts et le développement d'activités nouvelles a été rendu difficile par le contexte économique.

APSYS a mis en place des mesures rigoureuses en matière de maîtrise des coûts telles que l'adaptation du plan de recrutement, le gel des salaires et le report ou l'annulation de certaines dépenses. En conséquence, les dépenses de sous-traitance ont diminué de 2 281 K€ soit -24% par rapport à 2019, les frais de déplacement ont chuté de 909 K€ soit -65% et les investissements ont connu une baisse de 506 K€ soit -37% par rapport à 2019.

Pour faire face à cette situation, APSYS a également eu recours aux mesures de chômage partiel entre mars et décembre 2020, pour les collaborateurs dont l'activité a dû être temporairement arrêtée. A ce titre, la société a perçu la somme 662 K€ d'indemnités de la part de l'Etat.

Les difficultés de paiement de certains clients et l'augmentation des créances douteuses ont conduit à augmenter les provisions pour dépréciation de 433 K€ au cours de l'exercice, de façon à couvrir le risque d'impayés et le stock de provisions s'établit à 863 K€ en fin d'exercice.

L'intéressement et la participation ont diminué de 1 668 K€ soit -55% par rapport à l'exercice précédent.

L'ensemble des charges et produits liées à l'épidémie ont été constatés en résultat d'exploitation, conformément aux recommandations de l'Autorité des normes comptables.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en milliers d'euros. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées au coût d'acquisition. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

1.2 Amortissements

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien. Les durées habituellement retenues sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels de gestion	L	7 ans
Logiciels et progiciels techniques	L	1 à 5 ans
Matériel téléphonie	L	5 à 10 ans
Agencement	L/D	5 à 10 ans
Matériel de transport	L	4 ans
Matériel de bureau	L/D	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	L	5 à 10 ans

1.4 Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition y compris les frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.4 Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

1.5 Opérations commerciales en devises

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture. Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif », lorsqu'il s'agit d'un gain

latent. Les « écarts de conversion actifs » font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

1.6 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées lorsque l'entité a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Elles sont évaluées selon la meilleure estimation de la sortie de ressources.

1.7 Engagements pour modalités de retraite et médaille du travail

APSYS a adopté la méthode dite du « corridor » de la recommandation ANC n°2013-02 pour l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraite et avantages similaires. Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre des indemnités de départ à la retraite et de médaille du travail est comptabilisé, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

1.8 Méthode de facturation

Le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement, sauf pour les activités spécifiques de maintenance.

La marge à terminaison des contrats à long terme est estimée sur la base d'analyses de coûts et de produits à terminaison révisées de manière périodique et régulière pendant toute la durée des contrats.

Les produits à terminaison des contrats incluent :

- le prix de vente initial,
- les avenants, réclamations, incitations et modifications au contrat dans la mesure où il est quasi-certain que ces changements se traduiraient par la comptabilisation de chiffre d'affaires pouvant être mesuré de façon fiable.

Les coûts à terminaison des contrats incluent :

- le coût des heures des personnels directement affectés au contrat, valorisé au coût par catégorie,
- les études sous-traitées,
- et les achats de matériels.

Le chiffre d'affaires présenté au compte de résultat correspond à la facturation ajustée en fonction de l'avancement des contrats en cours. L'écart calculé contrat par contrat entre le chiffre d'affaires à l'avancement et la facturation est présenté au bilan, selon le signe en :

- factures à établir,
- ou produits constatés d'avance.

Le pourcentage d'avancement applicable aux contrats à long terme est déterminé par le rapport des coûts encourus sur les coûts estimés à terminaison.

Toute perte à terminaison probable sur un contrat est provisionnée pour sa totalité dès qu'elle est identifiée.

Pour les activités de maintenance d'outils informatiques, le chiffre d'affaires est reconnu de façon linéaire sur la durée contractuelle de la prestation.

1.9 Impôt sur les sociétés

APSYS fait partie du groupe fiscal constitué par AIRBUS SAS en application des articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

Une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat si elle était imposable distinctement est versée à la société tête du groupe d'intégration fiscale. A la sortie d'un exercice déficitaire, APSYS ne serait titulaire d'aucune créance à ce titre sur la société tête de groupe.

2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

2.1 Immobilisations

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Acquisitions	Cessions & Mises au rebut	31/12/2020
Logiciel	1 082	148		1 230
Fond commercial	682			682
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 764	148		1 912
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8			8
Installations générales, agencements, aménagements	1 701	79		1 780
Matériel de transport	80		14	66
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 064	623	125	2 562
Avance et acompte versées sur commandes/Immo en cours	68		19	49
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 920	702	158	4 464
Autres participations	925			925
Prêts & autres immobilisations financières	739	108	31	816
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 664	108	31	1 741
TOTAL	7 349	958	189	8 117

2.2 Amortissements

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020
Logiciel	895	120		1 015
Fond commercial				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	895	120		1 015
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4	2		6
Installations générales, agencements, aménagements	662	127		788
Matériel de transport	80		14	66
Matériel de bureau, informatique, mobilier	981	528	124	1 385
Avance et acompte versée sur commandes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 727	656	138	2 245
TOTAL	2 622	777	138	3 261

2.3 Tableau des filiales et participations

	Capital	Réserves et RAN	Quote-part du capital détenue	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat net	Dividendes encaissés
				Brute	Nette					
Filiales										
Apsys Risk Engineering Ltd (2019)	750 K€	-1211K€	100%	900K€	0			402K€	-90K€	0
Apsys Risk Engineering GmbH (2019)	25 K€	384K€	100%	25K€	25K€			2465K€	49K€	0
Participations										
Néant										

2.4 Échéancier des créances et dettes

Créances (en milliers d'euros)	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an
Prêts	615		615
Autres immobilisations financières	201		201
Créances clients	28 437	28 437	
Personnel et comptes rattachés	12	12	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	887	887	
Groupe et associés	30 622	30 622	
Débiteurs divers	191	191	
Charges constatées d'avance	492	492	
TOTAL	61 457	60 641	816

Dettes (en milliers d'euros)	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, moins de 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	309	5	304	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 573	5 573		
Personnel et comptes rattachés	4 103	4 103		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	792	792		
Dettes fiscales	6 241	6 241		
Groupe et associés	759	759		
Autres dettes	662	662		
Produits constatés d'avance	2 605	2 605		
TOTAL	21 045	20 741	304	

2.5 Etat des provisions et des dépréciations

Provisions	31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020
Pour perte à terminaison	68		68	
Pour pensions et obligations	2 257	371	57	2 571
Pour litiges	530	28	301	257
Liées à des participations	590	60	95	555
TOTAL I	3 445	459	521	3 383

Dépréciations	31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres de participations	900			900
Sur comptes clients	430	433		863
TOTAL II	1 330	433		1 763

TOTAL I + II	4 775	892	521	5 146
---------------------	--------------	------------	------------	--------------

Dotations et reprises d'exploitation	824	426	
Dotations et reprises financières	60	95	
Dotations et reprises exceptionnelles	9		

2.6 Produits et avoirs à recevoir

(en milliers d'euros)	Montant TTC
Créances clients	8 795
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	748
TOTAL	9 543

2.7 Charges à payer et avoirs à établir

(en milliers d'euros)	Montant TTC
Fournisseurs et comptes rattachés	4 731
Personnel et comptes rattachés	4 096
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	2 178
TOTAL	11 005

2.8 Composition du capital social

Le capital de 750 000 euros est divisé en 44 500 actions dont 99,10 % détenues par Airbus SAS.

	Nombre
Actions composant le capital social au début de l'exercice	44 500
Actions émises pendant l'exercice	
Actions remboursées pendant l'exercice	
Actions composant le capital social en fin d'exercice	44 500

2.9 Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition du CA par zones géographiques	
France	61 130
Etranger	4 143
Total	65 273

2.10 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés 2020 est une charge nette de 1046 k€ et il se compose de :

- une charge de 2 870 K€ sur le résultat courant,
- une produit de 8 K€ sur le résultat exceptionnel,
- et un produit de 1 817 K€ de crédits d'impôt (recherche et mécénat).

3 AUTRES INFORMATIONS

3.1 Effectif en équivalents temps plein moyens

Personnel salarié	
Cadres	549
Employés	61
Total	610

3.2 Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires au titre de la certification des comptes annuels s'élève à 31 K€.

3.3 Rémunération des dirigeants

Le Président ne reçoit pas de rémunération directe, il est rémunéré par le groupe qui refacture la société. Les montants ne sont pas indiqués car cela reviendrait à donner une information individuelle.

3.4 Engagements pour le régime de pensions, retraites et engagements assimilés

Les principales hypothèses retenues pour le calcul l'engagement au titre des indemnités de départ à la retraite et des médailles du travail sont :

- **taux d'actualisation : 0,5 %**
- **taux d'augmentation des salaires : 2,5 %**
- **taux d'inflation : 1,5%**

L'engagement total s'élève à 2 895 K€ et le montant provisionné, selon la méthode du corridor, s'établit à 2 571 K€.

3.5 Intégration de la société consolidant les comptes de la société

Les comptes d'APSYS sont inclus dans les comptes consolidés de :

**Airbus SAS
2 Rond-Point Emile Dewoitine
31700 Blagnac
SIREN : 383474814**

3.6 Engagements consolidés à fin d'année

Néant